

Paris, le 3 juillet 2019

Enquête « Addictions en situation de rupture professionnelle »

Les médicaments contre la douleur au premier rang des substances psychoactives consommées

La FNATH, association des accidentés de la vie, mène une campagne de prévention des addictions à destination des personnes en situation de rupture d'emploi. Elle diffuse aujourd'hui la synthèse d'une enquête visant à mieux connaître le lien entre rupture professionnelle et consommations addictives.

La situation de rupture professionnelle, qu'elle soit due au chômage ou à l'arrêt de travail de longue durée, constitue un facteur de vulnérabilité. Outre l'altération de la santé, elle peut entraîner le recours aux conduites addictives, pouvant rendre encore plus difficiles ces périodes, voire représenter un obstacle à la reprise du travail. Or, il existe peu de données et pas d'actions de prévention centrées sur ces personnes.

Avec le soutien du ministère des Solidarités et de la Santé, le ministère de l'Action et des Comptes Publics et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, et avec l'appui d'un comité d'experts, la FNATH a entrepris d'interroger cette problématique de santé publique pour une campagne de prévention ciblée.

Premier outil de la campagne, un questionnaire a été élaboré et diffusé par la FNATH et relayé par des partenaires. Objectif principal : analyser le lien entre la situation vis-à-vis de l'emploi et le niveau de consommation et de dépendance aux substances psychoactives et l'accompagnement éventuel dont les personnes ont bénéficié.

Les différentes catégories de substances psychoactives

- **Les dépresseurs ou sédatifs** (alcool, tranquillisants et somnifères, neuroleptiques et analgésiques type benzodiazépine, opiacés, comme la codéine, la morphine, l'héroïne, l'opium et les solvants type éther, colle)
- **Les stimulants** (mineur comme le tabac, majeurs comme les amphétamines, la cocaïne, l'ecstasy...)
- **Les perturbateurs ou hallucinogènes** (LSD, cannabis, mescaline, kétamine...)

Les points essentiels de l'enquête

✓ Pour **58 %** des répondants, la consommation de substances est en **augmentation depuis le changement de situation professionnelle**

✓ **63 %** estiment que cette consommation leur **pose problème**

✓ Parmi les substances psychoactives consommées, les **médicaments contre la douleur** (morphine, opium, codéine) occupent la première place (**55 %**)

Viennent ensuite le tabac (37 %), l'alcool (28 %), les médicaments contre l'anxiété (19 %), autres produits (16 %), cannabis (6%), cocaïne, crack, ecstasy, LSD, amphétamines (3 %).

✓ **L'âge de la première consommation** concernant les traitements contre l'anxiété et la douleur est très corrélé à la situation de rupture d'emploi des répondants

✓ Près d'un tiers des répondants déclare n'avoir **parlé de leur consommation avec personne**

✓ Pour **60 %** des répondants un échange sur le sujet est envisageable avec un **médecin**

Pour 29 % un conjoint, 25 % une association, 22 % un ami, 16 % avec personne, 4 % avec un collègue

➤ **Analyse de l'enquête sur fnath.org**

Objectif important, l'enquête donnait l'occasion de s'exprimer librement sur des sujets souvent vécus comme douloureux, voire tabou.

40 % des personnes ayant répondu à l'enquête (soit 81 / 204 personnes) ont laissé des commentaires à une question ouverte.

Bon nombre de témoignages portent, sans surprise, sur les traitements médicamenteux. Extraits :

« *Dans la mesure où ces médicaments malgré leurs effets délétères m'ont sauvé la vie et que rien d'autre ne semble pour l'heure être légalement en mesure de les remplacer, j'en suis dépendant, mais tout comme un diabétique est dépendant de son insuline. Dit-on qu'un diabétique est addict à l'insuline ?*

« *L'oxycodone est essentiel dans le traitement de crise des douleurs rebelles et chroniques. Il est possible de réduire ses consommations en situation de régression algique mais au prix d'un encadrement, d'un suivi médical strict. L'alcool est bien plus insidieux. Ces deux produits sont des obstacles à une reprise de vie professionnelle et peuvent vous installer dans l'absence au travail longue puis le chômage.*

« *Suite à un grave accident de travail, j'ai dû prendre des antidouleurs et des anxiolytiques. Malgré mes craintes et les mises en garde du kiné, j'en ai parlé au médecin qui m'a rassuré sur les effets négatifs même si une crainte reste dans le coin de ma tête.*

Avertissement

L'enquête a été réalisée via un questionnaire diffusé en ligne du 30 janvier au 29 avril 2019 sur le site de la FNATH et de ses partenaires (questionnaire comportant une quinzaine de questions, élaboré par la FNATH et un comité d'experts).

204 personnes ont répondu spontanément à ce questionnaire

55 % d'hommes / 45 % de femmes
60 % des répondants ont + de 50 ans
79 % ont un handicap
48 % d'employés et 26 % d'ouvriers
43 % sont au chômage ou en arrêt maladie depuis 3 ans ou plus
59 % sont des polyconsommateurs

Un guide pour les accompagnants professionnels et bénévoles

L'autre volet de la campagne de prévention porte sur l'écoute (organisation de focus groupes), la sensibilisation et l'aide aux professionnels et bénévoles au contact des personnes en situation de rupture professionnelle. Dans la stratégie d'intervention précoce, l'acteur social et médico-social est évidemment, aux côtés du corps médical, un maillon important vers le traitement de la dépendance, une passerelle vers une structure de soins. Comment prévenir l'addiction ? Comment la repérer ? Comment aborder le sujet ? Comment orienter les personnes en situation de fragilité ? La FNATH et le comité d'experts ont élaboré un guide à l'attention de ces accompagnants ([en ligne ici](#)).

Un comité d'experts

Pour cette campagne de prévention, la FNATH a fédéré les acteurs qui interviennent dans le domaine de l'addiction et de l'emploi, en milieu hospitalier, institutionnel, associatif et au sein de l'entreprise.

Un établissement public :

[Pôle Emploi](#)

Des associations de prévention addictions :

[ANPAA](#) / Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie
[OPPELIA](#)
[Fédération Addiction](#)



Un Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) :

[**CSAPA Centre hospitalier Sainte-Anne \(Paris 14^e\)**](#)

Une association en entreprise :

[**ADIXIO**](#) (anciennement Amitiés La Poste Orange)

Des associations de chômeurs :

[**MNCP**](#) / Mouvement national des chômeurs et précaires

[**SNC**](#) / Solidarités nouvelles face au chômage

A propos de la FNATH

Depuis près de 100 ans, et dans toute la France, forte de ses 100 000 adhérents, la FNATH accompagne les personnes handicapées, malades et accidentées, ainsi que leurs familles afin de faciliter leur accès au droit et les défendre collectivement auprès des pouvoirs publics. Elle les accompagne dans leur intégration sociale et professionnelle.

Seule association représentative au plan national de toutes les victimes du travail, quelle que soit l'origine de l'accident ou de la maladie, elle agit pour faire émerger la reconnaissance de nouvelles problématiques, et développe des campagnes de prévention.

fnath.org
[@fnath](https://twitter.com/fnath)

Contact presse :

Valérie Desgrandchamps / 06 62 89 51 51

vdesgrandchamps@wanadoo.fr

